



Conditions particulières des VPS

Article 1 : Objet

Les présentes conditions particulières ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles AdKyNet s'engage, à assurer le bon fonctionnement des VPS du Client (ci-après le « Service »).

Le Client reconnaît expressément qu'AdKyNet ne participe aucunement à la conception, au développement, à la réalisation et à la mise en place du site Internet du Client et de ses outils informatiques de gestion et d'administration.

Article 2 : Obligations d'AdKyNet

AdKyNet s'engage à intervenir rapidement en cas de problème. AdKyNet s'engage à prévenir le client en cas de maintenance sur l'infrastructure via le site internet <https://status.adkynet.com>. AdKyNet s'engage à maintenir les serveurs « hôtes » en bon état de fonctionnement ainsi que de les maintenir à jour 24h/24 7j/7. AdKyNet s'engage toutefois à garder les hôtes à jour pour permettre une meilleure sécurité pour les clients.

Article 3 : Support

AdKyNet met à la disposition du Client une assistance technique dans les conditions prévues aux conditions générales de vente et conditions générales d'utilisation.

Article 4 : Responsabilité des clients sur les VPS

Le Client s'engage à respecter les droits des tiers, et autres droits de propriété intellectuelle. Le Client s'interdit notamment dans le cadre ou à partir des Services de mettre à disposition du public par l'intermédiaire des sites hébergés sur les Ressources, des fichiers ou des liens de type hypertexte en violation notamment de droits de propriété intellectuelle, de mettre en place des services de débridage ayant pour finalité de permettre de télécharger en grande quantité sur les plateformes

d'hébergement de fichiers, d'utiliser de manière avérée la technique du spamming ou envoi de courriers électroniques non sollicités sur le réseau Internet, au sens notamment de l'article L.34-5 du code des postes et des communications électroniques, de mener des activités d'intrusion et/ou tentatives d'intrusion (scan de ports, sniffing, spoofing...), et plus généralement toute activité ou comportement litigieux tels qu'échanges de trafic (Hitleap, Jingling...), Black Hat SEO (Download, Reupload de vidéos), Bots de jeux vidéo, Minage de Cryptomonnaies, DoS, DDoS, etc...

Article 5 : Responsabilité d'AdKyNet

AdKyNet se réserve le droit d'interrompre le service, notamment si ce serveur constitue un danger pour le maintien de la sécurité de la plateforme d'hébergement d'AdKyNet, que ce soit suite à un piratage, les raisons indiquées dans l'article 4 ou les mises à jour du site non fait ayant pour conséquence la détection d'une faille de sécurité dans le système. AdKyNet s'engage à rétablir la connexion à la demande du client.

Article 6 : Confidentialité

Toutes les données stockées dans les VPS restent et resteront confidentielles. Toutefois en cas de réquisition judiciaire, AdKyNet sera contraint de fournir les informations désirées par la justice.

Article 7 : Conditions liées à la protection Anti-DDoS

AdKyNet met à disposition une protection afin de protéger son réseau opérationnel lors d'une attaque, dans le cadre de cette protection AdKyNet se réserve le droit d'interrompre le service du client de manière temporaire dans le cas où celui-ci ait une attaque.